



Référentiel de coûts de gestion durable des haies

Etabli par l'Afac-Agroforesteries

Version Juin 2024

Un formulaire en ligne avait été diffusé en avril 2015 dans les réseaux de l'Afac-Agroforesteries et des structures travaillant sur le bocage en France (CUMA, filières bois énergie, ETF...) afin de permettre le regroupement de références de suivi de chantiers dans le cadre des Mesures Agro-environnementales et climatiques (MAEC). Ce référentiel a été mis à jour en 2019 lors de la mise en place des Paiements pour Services Environnementaux (PSE). Ces dernières années (2022 – 2024), l'Afac-Agroforesteries a réalisé une nouvelle consultation pour constituer une base de références actualisées des techniques et des coûts de chantiers.

Ces données permettent d'éditer un nouveau barème de coûts de chantier à partir des travaux des hivers 2021-2022 ; 2022-2023 et 2023-2024. Ce référentiel pourra ensuite être mis à jour annuellement en coopération avec le réseau des CUMA dans le cadre du projet inter-ONVAR « Le Label Haie : outil de coopération pour la résilience des territoires » ou en travaillant un coefficient de mise à jour en appliquant l'indice IMPAM.

I. Méthodologie de collecte des données

En 2022, l'Afac-Agroforesteries a organisé une consultation auprès des gestionnaires de haies et de leurs réseaux techniques (ETA, ETF, CUMA) pour obtenir les coûts réels de chantier de gestion des haies sur différents territoires et sur différents types de haies. Les données récoltées correspondent aux expériences d'opérateurs dans 11 régions différentes, qui ont pu transmettre près de 80 références entre septembre 2021 et mars 2024. Pour chacun de ces chantiers de gestion des haies, ont été renseignés le coût du matériel, le coût de la main d'œuvre et le temps passé, rapporté au mètre linéaire. Par ailleurs, des données ont également été recueillies auprès des acteurs du secteur agricole concernant les coûts de location du matériel nécessaire pour ces travaux. Ce sont ces données collectées qui ont servies à construire ce référentiel national de coût de gestion durable des haies. Aussi, il s'agit du référentiel national le plus à jour dont nous disposons mais qui n'est pas basé uniquement sur des coûts datant de 2024.

II. Itinéraires techniques

Nous avons collecté les données de chantiers durables des haies de l'abattage au débardage. Les données sont issues de chantiers dits manuels avec un abattage à la tronçonneuse et de chantiers dits mécanisés avec un abattage à la tête d'abattage ou équivalent puis reprise à la tronçonneuse. Les agriculteurs peuvent faire appel à des prestataires (bûcheron, élagueur-grimpeur, etc.) pour réaliser l'abattage et/ou la reprise de coupe. Nous n'avons pas collecté suffisamment de données pour avoir un coût représentatif du coût de main d'œuvre de ces prestataires. Le coût horaire de ces prestataires est d'environ 71 €. Nous avons appliqué un indice de prestation de 41% pour prendre en compte cette différence de coût de gestion des haies avec prestataire.

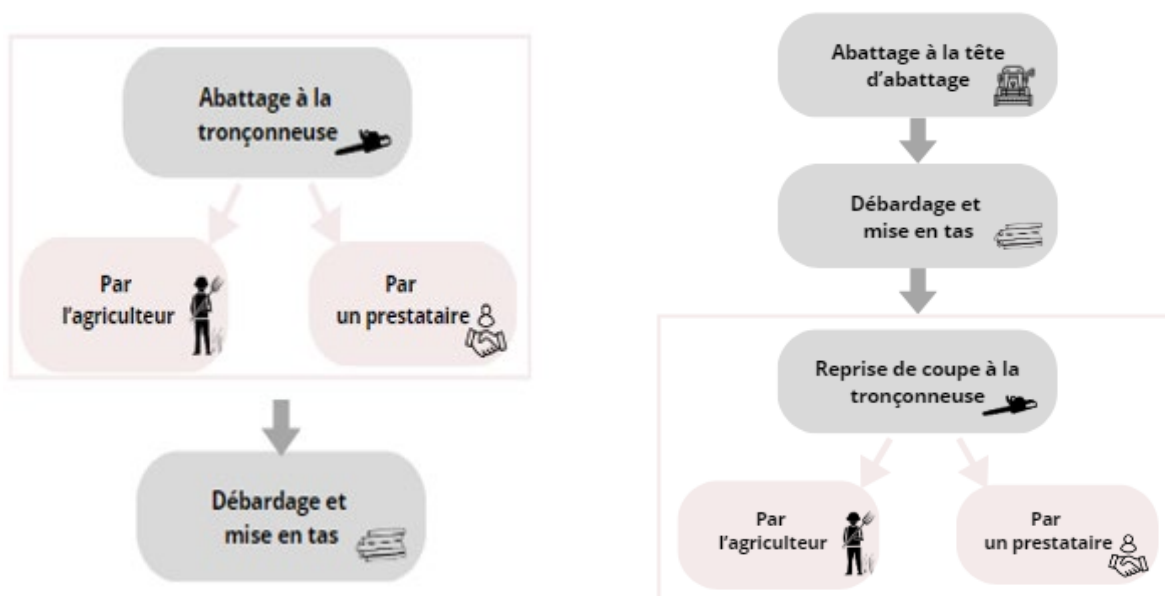


Schéma A : Gestion manuelle des haies

Schéma B : Gestion mécanisée des haies

1. Abattage :

L'abattage des haies représente la première étape dans le processus de gestion. Les coûts engendrés comprennent notamment les frais de main-d'œuvre, l'utilisation d'équipements tels que les tronçonneuses ou les têtes d'abattage, ainsi que les éventuels coûts liés à l'utilisation de nacelles ou de télescopiques utilisées pour la l'élagage en hauteur, d'arbres têtards par exemple.

2. Débardage et mise en tas

Une fois les individus de la haie coupés, le bois est déplacé et disposé en tas sur la parcelle pour une future valorisation (bois déchiqueté, bois buche, bois d'œuvre...) avant d'être transporté. Cette étape de débardage comprend des coûts liés à la main-d'œuvre ainsi que les coûts d'utilisation du matériel comme les télescopiques et les tracteurs.

3. Reprise de coupe après abattage mécanique

L'abattage peut être réalisé à la tête d'abattage (ou équivalent) à condition qu'il soit suivi d'une reprise à la tronçonneuse. Sans reprise à la tronçonneuse, la tête d'abattage laisse des chicots, présente un peigne, une inclinaison, un aspect mâchonné, qui empêchent une bonne reprise de l'arbre. Cette coupe de reprise donnera une chance à la souche de développer correctement de nouveaux brins pour former une cépée. Les coûts associés à cette étape de reprise de coupe comprennent la main d'œuvre et l'utilisation de matériel comme la tronçonneuse et la nacelle pour certains types de haies (têtard).

Ci-dessous, un tableau répertoriant les types de données collectées dans les différentes régions.

Régions	Type d'informations collectées
Auvergne-Rhône Alpes	Coût d'abattage, de débardage et de reprise de coupe
Bourgogne-Franche-Comté	Coût d'abattage, de débardage et de reprise de coupe
Bretagne	Coût d'abattage, de débardage, de reprise de coupe et de main d'œuvre
Centre Val de Loire	Coût d'abattage, de débardage et de reprise de coupe
Grand Est	Coût du débardage
Hauts de France	Coût de main d'œuvre
Normandie	Coût d'abattage, de débardage, de reprise de coupe et de main d'œuvre
Nouvelle-Aquitaine	Coût de main d'œuvre
Occitanie	Coût de main d'œuvre
Pays de la Loire	Coût d'abattage, de débardage, de reprise de coupe et de main d'œuvre

Illustration C : Répartition du type de données collectées par région

Les données de coût de main d'œuvre ont également été collectées au niveau national auprès du réseau de conseil comptable CERFRANCE, de la fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), de la Chambre d'Agriculture, de plateforme (WiziFarm) et de journaux (La France Agricole, Figaro, etc.).

III. Référentiel des coûts de gestion durable des haies

Le tableau suivant présente une analyse détaillée des coûts associés aux différentes étapes de gestion des haies, à la fois pour la gestion interne utilisant une tronçonneuse et celle utilisant une tête d'abattage. Les coûts sont exprimés en euros HT par mètre linéaire (€/ml), avec des variations selon la présence ou non de coupe en hauteur et la main-d'œuvre (MO).

1. Abattage				
	Si abattage manuel		Si abattage mécanique	
Main d'œuvre <i>(données de 2024)</i>	Tarif (€/h)	21	-	-
	Quantité (h/ml)	0,05	-	-
	Coût de l'opération (€/ml)	1,05	-	-
Tronçonneuse <i>(données de 2024)</i>	Tarif (€/h)	7	-	-
	Durée (h)	0,05	-	-
	Coût de l'opération (€/ml)	0,35	-	-
Tête d'abattage <i>(données de 2024 à amender)</i>	-	-	Tarif (€/h)	150
	-	-	Durée (h)	0.01
	-	-	Coût de l'opération (€/ml)	1,5
Tracteur avec élévateur <i>(données de 2024)</i>	Tarif (€/h)	65.25	-	-
	Durée (h)	0,05	-	-
	Coût de l'opération (€/ml)	3,262	-	-

2. Débardage et mise en tas				
	Si abattage manuel		Si abattage mécanique	
Main d'œuvre	Tarif (€/h)	21	Tarif (€/h)	21
	Quantité (h/ml)	0,02	Quantité (h/ml)	0,006
	Coût de l'opération (€/ml)	0,42	Coût de l'opération (€/ml)	0,126
Tracteur godet <i>(données de 2024 à amender)</i>	Tarif (€/h)	41,6	Tarif (€/h)	41,6
	Durée (h)	0,02	Durée (h)	0,006
	Coût de l'opération (€/ml)	0,832	Coût de l'opération (€/ml)	0,250

3. Reprise de coupe après abattage mécanique		
Main d'œuvre	Tarif (€/h)	21
	Quantité (h/ml)	0,02

	Coût de l'opération (€/ml)	0,42
Tronçonneuse	Tarif (€/h)	7
	Durée (h)	0.02
	Coût de l'opération (€/ml)	0.14
Tracteur avec élévateur	Tarif (€/h)	65,25
	Durée (h)	0,02
	Coût de l'opération (€/ml)	1,305

Moyenne des coûts de gestion durable des haies :

	Gestion par l'agriculteur	Gestion par un prestataire
Cout de gestion manuelle (avec tronçonneuse) sans coupe en hauteur	2,65 € / ml	4.09 € / ml
Cout de gestion manuelle (avec tronçonneuse) avec coupe en hauteur	5,92 € / ml	7.36 € / ml
Cout de gestion mécanisée (avec tête d'abattage) sans coupe en hauteur	2.44 € / ml	4.00 € / ml
Cout de gestion mécanisée (avec tête d'abattage) avec coupe en hauteur	3,74 € / ml	5.31 € / ml

Le cout moyen de gestion durable des haies est de 3.69 € / ml (contre 3,32€/ml en 2019).

En 2024, l'indice de prestation a été calculé de 41 %, portant le coût total moyen de gestion (manuelle et mécanisée) avec prestation à 5.19 € / ml.

Ce coût de 5,19€ peut être utilisé comme référence pour calculer le montant de rémunération d'une deuxième compagnie de PSE.

Synthèse en euro HT

	Coûts du barème 2024	Coûts du barème 2019
Abattage		
Main d'œuvre	21 € / h	18,86 € / h
Tronçonneuse	7 € / h	3,39 € / h
Tête d'abattage	150 € / h	- € / h
Tracteur avec élévateur (abattage manuel)	65.25 € / h	53,8 € / h
Coût total d'abattage à la tronçonneuse sans coupe en hauteur (€ / ml)	1,2	1.11
Coût total d'abattage à la tronçonneuse avec coupe en hauteur (€ / ml)	2,03	3.80
Coût total d'abattage à tête d'abattage (€ / ml)	1,5	1.5
Débardage et mise en tas		
Main d'œuvre	21 € / h	18.86 € / h
Tracteur avec fourche	41,6 € / h	24,1 € / h
Coût total gestion interne tronçonneuse (€ / ml)	1,25	0.86
Coût total gestion interne tête d'abattage (€ / ml)	0,38	0.26
Reprise de coupe après abattage mécanique		
Main d'œuvre	21 € / h	18.86 € / h
Tronçonneuse	7 € / h	3,39 € / h
Tracteur avec élévateur	65.25 € / h	53.8 € / h
Coût total sans coupe en hauteur (€ / ml)	0,48	0.45
Coût total avec coupe en hauteur (€ / ml)	1,31	3.14
Totaux des coûts		
Coût gestion manuel sans coupe en hauteur (€ / ml)	2,65	1.97
Coût gestion mécanique sans coupe en hauteur (€ / ml)	2.44	-

